



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dépendance, augmentation de la CSG et coût de séjour en EHPAD

Question écrite n° 5866

Texte de la question

M. Éric Diard attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les coûts de séjour en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). De nombreuses personnes hébergées en EHPAD consacrent la très grande partie, sinon l'intégralité de leurs pensions de retraite, compte tenu des coûts élevés fixés par ces établissements. Dans le même temps, l'augmentation de la CSG sur ces retraités menace leur capacité à s'acquitter des coûts de séjour, sans recourir à l'aide de leurs descendants. La situation de ces personnes est d'autant plus préoccupante qu'une majeure partie ne bénéficie pas de la suppression de la taxe d'habitation. Il souhaiterait savoir quelles décisions elle compte prendre pour accompagner les personnes âgées en difficulté, au premier titre celles logées en EHPAD qui consacrent leur pension de retraite dans ces dépenses, pour ne pas à faire subir leur fléau de la dépendance à leurs proches.

Données clés

Auteur : [M. Éric Diard](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (12^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5866

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 février 2018](#), page 1590

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)